



Journée d'échanges et d'information au CRR du Grand Besançon

11 septembre 2018

Réalisée par le RNMH

Genèse : Le RNMH a effectué dans les locaux du CRR une Rencontre régionale le vendredi 16 mars 2018 avec Barberine (animatrice du RNMH), Joseph Barbosa (adhérent, membre du CA) Cécile Benoit (adhérent) et les adhérents RNMH de la région.

A la suite de cet évènement, courant juin, le CRR du Grand Besançon a demandé au RNMH d'assurer une journée d'information auprès de ses enseignants lors de la rentrée en septembre 2018.

Date fixée : Mardi 11 septembre 2018 de 10h-17h avec la pause déjeuner d'une 1h 1/2h

Conditions financières : 500 euros pour le RNMH sur facture émise par le RNMH suite à une commande du CRR. Les frais de déplacement et d'hébergement sont facturés directement au CRR sur présentation de justificatifs.

Intervenants : Cécile Benoit, Joseph Barbosa, Marie-Claude Valette, bénévoles

Nb de participants : 22, tous enseignants au CRR, ayant plus ou moins déjà travaillé avec des personnes en situation de handicap mais bien souvent en dehors du CRR.

Vidéos présentées : teaser des Rencontres de St Nazaire (en introduction et pour conclure la journée). Interview complète d'Ewen d'Aviau, Bernard Sève, Présentation exposition des instruments adaptés, Powerpoint de l'association A2M réalisé pour les Rencontres de St Nazaire

Rappel des textes donnant toute légitimité et obligation de l'accueil des personnes en situation de handicap.

Déroulement : Tour de table des participants en leur demandant

- Leur profession et statut au CRR ou ailleurs
- S'ils avaient déjà travaillé avec des personnes en situation de handicap
- Les difficultés rencontrées et leurs interrogations à ce sujet
- La raison pour laquelle ils sont venus à cette journée

Diverses questions fusent mais ce qui les intéresse surtout c'est :

- Comment se former ? est-ce possible ? dans quel cadre ?
- Avez-vous des exemples à donner ?
- Comment réagir avec les enfants en situations de handicap, peut-on questionner les parents au sujet de leur handicap ? doit-on tenir compte de leur handicap ou agir plus ou moins comme avec les autres enfants en les laissant eux-mêmes trouver des solutions pour s'adapter
- Une question a surgi car le CRR devait accueillir dans le cadre des classes CHAM une personne en situation de handicap. Le CRR avait accepté sans demander aux professeurs sans leur dire le handicap qu'avait l'enfant. Devait-on lui faire suivre le cursus du CRR ? Est-il normal que les enseignants soient mis devant le fait accompli avec obligation d'accueillir l'enfant ? comment réagira-t-il avec les autres, lui étant en classe ULIS, les autres non.

Cécile Benoit a donné en exemple son parcours de formation : formation DUMI à Tours handicap et petite enfance (financée par la collectivité) puis formation dans des stages organisés par MESH (toujours financée par la collectivité). Actuellement accueil de 5 élèves. La publicité faite autour de la réalisation de son projet d'école a renforcé la détermination des élus qui, pour le moment, la suivent financièrement.

Marie-Claude Valette a présenté

- le CRD de St Nazaire. L'aventure a commencé par des cours donnés par un dumiste (musicien mais pas spécialement au monde du handicap) dans un IMS puis les parents des enfants ont demandé pourquoi leurs enfants n'avaient pas droit au conservatoire et de fil en aiguille, le dumiste fut embauché par le CRD pour assurer des ateliers, dans un premier temps uniquement pour personnes en situation de handicap puis ouvert aux autres élèves du CRD. Puis un cours handi-danse s'est mis en place et il y a de plus en plus de demande, le CRD s'adapte.

- le CRR de Perpignan. L'aventure commence par la volonté du directeur qui, papa d'une petite fille en situation de handicap a décidé que sa fille comme ses autres enfants ferait de la musique. Une enseignante volontaire s'est formée sur le tas, auprès de stages pas toujours musicaux mais aussi sportifs. Le personnel administratif du CRR a été formé à l'accueil des PSH. Une classe s'est ouverte en 2006 et maintenant le CRR accueille plus de 6 Instituts d'enfants et jeunes adultes: trisomiques, autistes, déficients intellectuels et auditifs soit environ 65 élèves. Les enfants sont d'abord dans des classes dédiées puis, dès qu'ils le peuvent ils suivent un cursus normal.

- le CRR de Grenoble L'aventure commence par un animateur dans un IMS qui est musicien. Il désire apprendre la batterie à une petite fille atteinte de mucoviscidose. Elle a du mal à tenir ses baguettes. Cet animateur a comme ami un ingénieur/enseignant de INP-Grenoble qui essaie de lui fabriquer un petit portique pour l'aider à tenir ses baguettes. Le CRR s'intéresse au sujet, et embauche l'animateur pour mettre en place un atelier. L'INP-grenoble a intégré dans le cursus des étudiants la possibilité de concevoir des adaptations pour permettre aux élèves de pratiquer les instruments traditionnels en palliant à leur handicap qui peut servir de projet de fin d'année. Ainsi est née l'association AE2M (Adaptation Ergonomique du Matériel Musical) qui associe chercheur, musicien et ergonomiste pour permettre aux personnes en situation de handicap désireuses de faire de la musique de jouer sur des instruments classiques.

Joseph Barbosa a parlé de son parcours de musicien, complètement bousculé par son accident qui l'a rendu handicapé. Comment, malgré les avis pessimistes des médecins il a pu rejouer son instrument, donner des cours en réadaptant sa méthode (puisque'il ne pouvait plus montrer le geste il a trouvé un autre moyen pour se faire comprendre). Il a entrepris une formation de chef d'orchestre et personne dans son orchestre ne songe à son handicap. Il est le chef c'est tout.

Joseph a aussi répondu à toutes les questions précises concernant le handicap.

En fin de journée il a aussi abordé les problèmes pratiques auxquels se trouve confronté un enseignant qui, suite à un accident, se retrouve en situation de handicap –démarches, droit du travail , ...

En plus des vidéos et des présentations ciblées les trois intervenants ont répondu au coup par coup aux questions très précises.

Les participants ont été très attentifs, paru très intéressés et personne n'est parti avant l'heure. C'est plutôt nous qui étions pris par les horaires de train. Normalement, le CRR devait nous communiquer un retour sur la journée (non reçu à ce jour 10/10/2018).

Le CRR était lui aussi satisfait de la Rencontre et enclin à recommencer.

Conclusion : Cette démarche est à renouveler et le RNMH devrait démarcher les conservatoires qui sont en demande et en plein questionnement. Ce n'est pas de la formation, c'est un apport d'informations et de réalisations effectuées sur le terrain. Le RNMH est dans son rôle de réseau et mise en relation des acteurs de terrain. Les Conservatoires ne sont pas très riches donc ces rencontres ne peuvent être réalisées que par des bénévoles sur place. Les trois domaines abordés lors de cette journée sont à pérenniser. Il faut trouver une école pilote qui témoigne de son cheminement. Un artiste en situation de handicap qui témoigne de son parcours. Un membre du bureau qui donne des informations sur les exemples recueillis par le RNMH.
